



**UN PROJET DE RÉNOVATION
DE VOTRE LOCAL PROFESSIONNEL ?**

LE GUICHET DE L'HABITAT

EST À VOS CÔTÉS !



**AIDE & SOUTIEN
FINANCIER**



**ACCOMPAGNEMENT
ET CONSEILS TECHNIQUES**



**UN LOCAL PLUS AGRÉABLE
ET PLUS ÉCONOME**

habitat@paysdesherbiers.fr - 02 51 66 82 27



LE GUICHET HABITAT

EST VOTRE INTERLOCUTEUR UNIQUE ET PRIVILÉGIÉ POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS ACCOMPAGNER

DANS VOS PROJETS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :

- **Travaux d'économies d'énergie :** isolation, chauffage, ventilation, climatisation, etc.
- **Amélioration des process et des outils de travail :** cuisson, froid, informatique, etc.
- **Éclairage.**

POUR QUI ?

Les professionnels qui ne sont pas obligés par la réglementation Éco-Énergie Tertiaire.

QUELLES AIDES FINANCIÈRES ?

Les aides financières nationales sont attribuées sous conditions.

DANS VOS PROJETS D'AMÉLIORATION EN CENTRE BOURG :

- **Création ou rénovation de vitrine,**
- **Enseigne,**
- **Mise en accessibilité.**

POUR QUI ?

Les Établissements Recevant du Public compris dans les périmètres de centralité dont le bâtiment a plus de 2 ans.

QUELLES AIDES FINANCIÈRES ?

La Communauté de communes du Pays des Herbiers accompagne financièrement les ERP. Renseignez-vous auprès du Guichet Habitat pour connaître votre éligibilité.

Ce service est gratuit et s'adresse au petit tertiaire privé :

les entreprises tertiaires non obligées par le Dispositif Éco-Énergie Tertiaire, y compris les commerçants et artisans (boulangers, menuisiers, maçons, peintres...) si la surface de leurs locaux est inférieure à 1000 m².

UN PROJET, UNE QUESTION ?

Le guichet Habitat du Pays des Herbiers est à vos côtés
au **02 51 66 82 27**
ou par mail à **habitat@paysdesherbiers.fr**

C'EST
GRATUIT

